

L'Ancienne École Normale d'Institutrice.

Numéro d'inventaire : 1999.01466

Auteur(s) : Jacques Pavary

Type de document : imprimé divers

Date de création : 1975 (vers)

Description : Feuille dactylographiée

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Transformation des locaux en centre de formation des maîtres de la voie III.

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Écoles normales

Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice

Nom de la commune : Le Mans

Nom du département : Sarthe

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Sarthe, Le Mans

L' Ancienne Ecole Normale d'Institutrices

En cette même année 1973, le département de la Sarthe était rattaché à l'académie de NANTES. Il fut donc décidé de créer pour l'Académie de CAEN, un centre de formation des maîtres de la Voie III puisque celle ci s'était effectuée jusqu'alors au Mans. Ainsi, les locaux de l'E.N.F. trouvaient une nouvelle destination. Mais, la transformation d'un établissement conçu pour dispenser une formation intellectuelle à des jeunes filles en un centre de plus en plus orienté vers la technique, pose de très sérieux problèmes d'adaptation, d'organisation, de financement... Certains regretteront sans doute que des bâtiments préfabriqués aient envahi la cour ou que la salle des fêtes soit utilisée comme atelier ; mais que deviendrait l'E.N.F. si le centre venait disparaître ?

Il y aurait beaucoup à dire sur ce qu'ont été ses trois premières années d'existence puisque, à peine ouvert, il devait déjà se transformer suivant en cela les vicissitudes de la Voie III.

Cependant, 130 stagiaires environ, originaires du Calvados, de la Manche, de l'Orne et également de la Seine-Maritime et de l'Eure y ont déjà reçu une formation sanctionnée par les épreuves théoriques du CAEP.

Cette année 40 stagiaires effectuent leur deuxième année. Leur nomination par 2 sur un même poste permet une alternance de 12 semaines au centre, 4 semaines en entreprise et le reste du temps dans la classe.

Le recrutement de 1ère année a été supprimé, puisque le centre doit désormais se consacrer au recyclage des PEGC section XIII et des professeurs de TME qui seront chargés de l'éducation manuelle et technique dès la rentrée 1977 dans les classes de 6^{ème}, en application de la réforme HABY, 5 stages de 6 semaines sont ainsi programmés pour cette année. Actuellement 15 stagiaires de l'Académie de CAEN et 4 de celle de ROUEN reçoivent 30 heures de formation du lundi au jeudi.

Jacques PAVARY

